

2019-1825,  
2019-12-13



# CONTANS<sup>MD</sup> WG

Fongicide biologique pour réprimer/contrôler les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum* et de *Sclerotinia minor* dans les sols agricoles

Granulés mouillables

## COMMERCIAL

### PRINCIPE ACTIF :

Souche CON/M/91-08 de *Coniothyrium minitans* ..... 5,0 %  
Contient au minimum  $1 \times 10^9$  CFU/g

ATTENTION – SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**N° D'HOMOLOGATION 29066 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET: 400 g - 20 Kg**

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847  
[www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

Bayer CropScience Inc.  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, AB T2C 3G3

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro d'intervention d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Date de fabrication :

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette du produit, ou prendre en note son nom et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

### **MISES EN GARDE**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler ou de respirer les poussières du produit. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, et au moins un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange, le chargement, l'application et pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT**

**Afin d'éviter la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer le produit sur un terrain à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.**

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans son contenant d'origine seulement, dans un endroit sec et inaccessible aux enfants. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Le produit devrait être utilisé dans les deux ans de la date de fabrication lorsqu'il est conservé à 4°C. Le produit devrait être utilisé dans les six semaines de la date de fabrication lorsqu'il est conservé entre 4°C et 23°C. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'UTILISATION**

---

CONTANS<sup>MD</sup> WG est une préparation en granulés hydrodispersibles permettant de réprimer ou de contrôler le *Sclerotinia sclerotiorum* et le *Sclerotinia minor* dans les sols agricoles. CONTANS WG est destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI). Lorsque employé en combinaison avec de saines pratiques de gestion culturales dans le cadre d'un programme complet de lutte contre les maladies, CONTANS WG permet de réprimer et de contrôler les infestations du sol par le *Sclerotinia sclerotiorum* et le *Sclerotinia minor*.

**COMPATIBILITÉ :** Ne pas mélanger CONTANS WG avec des fongicides ou des engrais dans un réservoir de solution à pulvériser. Ne pas faire de mélange en cuve de CONTANS WG avec des acides, des bases ou tout autre produit altérant les matières organiques.

**LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :** Intégrer l'utilisation de CONTANS WG à une stratégie globale de lutte contre les maladies et les organismes nuisibles. Adopter des pratiques reconnues pour contrer l'apparition des maladies. Consulter les autorités locales en matière agricole pour connaître les stratégies de LAI élaborées spécifiquement pour les cultures que vous produisez ou le lieu de votre exploitation agricole.

**DÉTERMINATION DE LA DOSE :** Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter la superficie mesurée. La solution à pulvériser doit être appliquée dans les 24 heures suivant sa préparation. Il est essentiel d'étalonner correctement l'équipement de pulvérisation avant son emploi.

**DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :** CONTANS WG peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte, celui-ci compris.

## **INSTRUCTIONS D'APPLICATION – Utilisations agricoles**

---

**INDICATIONS GÉNÉRALES :** Il incombe à la personne procédant à l'application de réduire la dérive de pulvérisation sur le site d'application. La possibilité de dérive de pulvérisation varie en fonction de nombreux facteurs liés à l'équipement et aux conditions météorologiques et à leur interaction. Le préposé à l'application ainsi que l'agriculteur ou le coordonnateur des traitements sont tenus de prendre en compte tous ces facteurs dans leurs décisions. Toute autre restriction prévue par la réglementation provinciale ou territoriale applicable à ce chapitre doit être observée.

Lire attentivement et dans son entier le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette du produit, et le respecter intégralement, y compris en ce qui concerne les doses d'application et les restrictions. CONTANS WG devrait être appliqué avant l'apparition de la maladie. L'application correcte suppose la détermination de la superficie à traiter, l'identification de la dose d'application recommandée sur l'étiquette et le choix du volume d'eau approprié.

**APPLICATION AU SOL :** Un traitement intégral est essentiel pour garantir une lutte optimale contre les maladies. Pour obtenir une bonne qualité de traitement, veiller à ce que la pression de pulvérisation, le nombre de litres par hectare, les buses, l'espacement entre les buses ainsi que la vitesse au sol soient appropriés. Consulter le catalogue des buses de pulvérisation et des accessoires pour trouver des précisions sur l'étalonnage adéquat de l'équipement.

**INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :** Déterminer le volume d'eau nécessaire pour assurer le traitement intégral du sol dans la zone visée. La quantité d'eau requise dépend des conditions météorologiques, de l'équipement de pulvérisation et du contexte local. Avant de commencer à agiter, remplir en partie d'eau propre le réservoir pour la solution à pulvériser. Ajouter la quantité indiquée de CONTANS WG dans le réservoir (consulter les directives sur l'application ci-dessous). Finir de remplir le réservoir en ajoutant de l'eau jusqu'à ce que le volume désiré pour assurer un traitement intégral soit obtenu. Poursuivre l'agitation. Ne pas laisser le mélange à pulvériser reposer pendant une nuit ou pendant de longues périodes.

## MODE D'EMPLOI

---

CONTANS WG est appliqué par pulvérisation sur la surface du sol (ou sur les résidus de cultures), puis par incorporation à la couche supérieure du sol. Un traitement intégral de la zone visée est nécessaire pour assurer un dépôt uniforme de CONTANS WG dans le sol. CONTANS WG peut être appliqué à l'aide d'équipement de pulvérisation classique, dans un volume d'eau suffisant pour couvrir intégralement le sol. Maintenir l'agitation tout au long de la pulvérisation. Dans le cas des pulvérisateurs montés sur tracteur, l'utilisation d'une rampe de pulvérisation munie de buses à fente procure une couverture intégrale.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, étangs, fondrières des Prairies, borbiers, ruisseaux, marais, milieux humides et réservoirs) ni dans les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

NE PAS permettre les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau. Pour obtenir des conseils, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial compétent.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

### Application avant la plantation

Appliquer CONTANS WG au moins trois mois avant l'apparition des conditions propices au développement de la maladie, afin de permettre à la matière active de réduire la charge du sol en sclérotés susceptibles d'infecter les plantes. Par exemple, on peut appliquer CONTANS WG à l'automne en prévision des plantations au printemps. Une fois que le produit a été appliqué sur le sol, la surface traitée doit être incorporée à la couche superficielle du sol à l'aide d'un cultivateur ou d'une machine similaire appropriée.

**CONTANS WG doit être incorporé au sol aussi soigneusement et uniformément que possible**, jusqu'à une profondeur de 5 à 20 cm. Par contre, les sols traités ne doivent pas être labourés avant la plantation de la culture vulnérable, cela pour éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol n'infectent la couche arable. Le produit peut également être appliqué avant la mise en jachère du sol ou encore avant l'ensemencement ou la plantation d'une culture non vulnérable, pourvu que le sol ne soit pas labouré avant plantation d'une culture vulnérable, cela pour éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol n'infectent la couche arable.

CONTANS WG doit être appliqué au moins **trois mois avant le moment où une infestation de *Sclerotinia* pourrait se produire.**

Dans le cas des cultures directement infectées par le mycélium, l'application doit avoir lieu au moins trois mois avant la plantation (p. ex. dans le cas de la laitue).

Dans le cas des cultures hôtes (p. ex. haricots, canola, etc.) infectées par des ascospores, le sol peut aussi être traité juste avant la plantation, à la condition que l'infection soit susceptible de se produire au plus tôt trois mois après la plantation ou l'ensemencement des cultures hôtes. Cela signifie que CONTANS WG devrait être appliqué au moins **trois mois avant le moment où une infestation de *Sclerotinia* pourrait se produire**, de manière à ce que la matière active puisse détruire les sclérotés dans le sol avant que ceux-ci n'aient eu le temps de produire des organes de fructification, lesquels sont responsables de la dissémination ultérieure des ascospores.

### **Application après la récolte**

Appliquer CONTANS WG sur les résidus de récolte. Une fois le produit appliqué, les résidus traités doivent être incorporés à la couche supérieure du sol. Le traitement du sol et des résidus de cultures avec le produit CONTANS WG après la récolte prévient toute nouvelle contamination du sol par des sclérotés et réduit progressivement la contamination présente.

**L'utilisation régulière de CONTANS WG d'une année à l'autre dans le cadre d'une stratégie de lutte à long terme accroîtra l'efficacité de la lutte contre la maladie.**

### **MODE D'EMPLOI PROPRE À DIFFÉRENTES CULTURES**

#### **RÉPRESSION DU *S. SCLEROTIORUM* ET/OU DU *S. MINOR* DANS LES CHAMPS OÙ L'ON PRÉVOIT CULTIVER DE LA LAITUE, DES HARICOTS, DES CAROTTES, DES CHOUX, DES TOMATES, DES POIVRONS, DES AUBERGINES OU DU CÉLERI**

Appliquer CONTANS WG en dose de 2 à 4 kg par hectare de sol avant la plantation, au moment de la plantation ou au moment de la transplantation. CONTANS WG peut aussi être appliqué sur les résidus végétaux laissés au champ après la récolte, avant plantation d'une culture vulnérable. Si l'incorporation au sol est susceptible de remuer une couche de sol de plus de 5 cm, augmenter la dose : utiliser 3 à 6 kg par hectare. **CONTANS WG doit être appliqué au moins trois mois avant le moment où les infestations de *Sclerotinia* se produisent habituellement.**

Lors des rotations, **l'application régulière de traitements** au CONTANS WG sur les résidus de récolte issus de cultures vulnérables avant le traitement suivant du sol, à une dose de 2 kg par hectare (2 kg/ha dans le cas des rotations de cultures maraîchères à intervalles brefs au cours d'une année) permettra aussi de réduire la charge du sol en sclérotés.

#### **RÉPRESSION DU *S. SCLEROTIORUM* DANS LES CHAMPS OÙ L'ON PRÉVOIT CULTIVER DU CANOLA, DU TOURNESOL, DU CARTHAME, DES HARICOTS SECS COMESTIBLES, DU SOJA OU DE LA LUZERNE\***

Appliquer CONTANS WG sur le sol en dose de 1 à 2 kg par hectare au moment de la plantation ou avant celle-ci. S'il est appliqué correctement, CONTANS WG réduira la charge du sol en sclérotés. CONTANS WG peut également être appliqué à l'automne pour traiter le sol en prévision de la plantation, au printemps, d'une culture vulnérable. Les sols traités ne

doivent pas être remués, cela afin d'éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol ne remontent jusque dans la couche arable. Si l'équipement employé incorporera CONTANS WG dans le sol à une profondeur supérieure à 5 centimètres, la dose d'application devra être augmentée : il faudra alors utiliser 2 à 4 kg par hectare. **CONTANS WG doit être appliqué au moins trois mois avant le moment où les infestations de *Sclerotinia* se produisent habituellement.**

\* Pour la luzerne établie: répéter le traitement en automne après la dernière coupure.

Lors des rotations, **l'application régulière de traitements** au CONTANS WG sur les résidus de récolte issus de cultures vulnérables avant le traitement suivant du sol, à une dose de 0,5 à 1 kg par hectare, permettra aussi de réduire la charge du sol en sclérotés.

### **PLANTES ORNEMENTALES (FLEURS COUPÉES)**

Appliquer CONTANS WG en dose de 4 kg par hectare au moment de la plantation ou avant celle-ci. S'il est appliqué correctement, CONTANS WG réduira la charge du sol en sclérotés. CONTANS WG peut également être appliqué avant la plantation de la culture (non vulnérable) suivante ou encore, lors de la rotation, sur les résidus de récolte issus d'une culture infectée par des champignons du genre *Sclerotinia*. Les sols traités ne doivent pas être remués, cela afin d'éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol ne remontent jusque dans la couche arable. Si l'équipement employé incorporera CONTANS WG dans le sol à une profondeur supérieure à 10 centimètres, la dose d'application devra être augmentée : il faudra alors utiliser 6 kg par hectare. **CONTANS WG doit être appliqué au moins trois mois avant le moment où les infestations de *Sclerotinia* se produisent habituellement.**

**Lutte contre le *S. sclerotiorum* chez les fleurs coupées cultivées en pleine terre dans des serres monochapelle, notamment le chrysanthème, la salvia, le muflier, le dahlia, le pied-d'alouette, le zinnia, le lis, la célosie et le lisianthus.**

**POUR répression de *S. sclerotiorum* chez les fleurs coupées cultivées au champ, notamment le chrysanthème, la tulipe, l'hydrangée (hortensia), la pivoine, le porte-greffe, le tournesol, le pois de senteur, l'arctotide, le phlox, la digitale, le dahlia, le pied-d'alouette, le zinnia, le lis, les centaurées bleuet, la véronique et le souci.**

Lors des rotations, **l'application régulière de traitements** au CONTANS WG sur les résidus de récolte issus de cultures vulnérables avant le traitement suivant du sol, à une dose de 0,5 à 2 kg par hectare (2 kg/ha dans les rotations courtes), permettra aussi de réduire la charge du sol en sclérotés. Dans des rotations où une culture vulnérable suit une autre culture vulnérable, seulement un traitement à une dose complète (4 kg/ha) est nécessaire (synchronisation après la récolte = synchronisation avant la récolte).

Toutes les espèces et variétés de plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs coupées n'ont pas fait l'objet d'effets d'efficacité ou de phytotoxicité. Les utilisateurs devraient effectuer des essais à petite échelle dans les conditions locales avant de procéder à des applications à grande échelle.

<sup>MD</sup>CONTANS WG est une marque déposée de Prophyta Biologischer Pflanzenschutz GmbH.  
© Prophyta Biologischer Pflanzenschutz GmbH, 2007.

190531